



Déclaration Liminaire

Comité Technique Hébergement de la DTPJJ de La Réunion

10 novembre 2022

Madame la Directrice Territoriale,

Nous l'attendions, ce CTT, et ce travail a mené sur l'hébergement du territoire réunionnais. Vous en faisiez une priorité lors de notre rencontre de janvier 2022. Cependant, vous n'avez pas estimé l'urgence de la situation et nous voilà déjà au mois de novembre...

Un ordre du jour bien chargé avec des documents fournis bien pauvres, voire inexploitable, qui reflètent le manque de prise de conscience de la réalité du terrain.

Le projet Intermetra est présenté en faveur de la promotion de la santé au travail et de la prévention des risques psycho-sociaux. Mais aujourd'hui, madame la directrice, nous vous demandons de GARANTIR la santé et la sécurité des agents, nous ne sommes plus au stade de la prévention depuis bien longtemps.

L'HMI du 8/11/2022 a permis d'écouter, d'entendre et de partager la souffrance des agents. Mis à mal, empêchés dans leur travail, sans autonomie laissée, sans espace de réflexion et de travail collectif, ils subissent un dysfonctionnement, un manque de communication évident et ne trouvent comme seule réponse des cadres de proximité « Mettez-vous en arrêt de travail » ou « Allez voir la médecine du travail ». Est-ce une directive de votre part ?

A cela vient s'ajouter le manque de moyens criant : manque de véhicules administratifs, absence de régie depuis plusieurs mois, plus de cartes achat, pas de ticket restaurant comme vous l'aviez annoncé. Alors oui, des travaux immobiliers ont été avancés et mis en œuvre. Mais une fois de plus, nous nous questionnons sur la priorisation des actions.

Aujourd'hui, cette équipe est à bout de souffle cumulant arrêt de travail, recrutement difficile des contractuels, violence, jeunes inadaptés à la structure (comme déjà évoqué dans notre dernier courrier au DIR), et vous nous demandez de travailler sur le schéma de placement indien dans un tel climat.

Sur votre document relatif à la présentation générale de l'hébergement à la Réunion, seulement 12 lignes consacrées à l'EPE. La priorité semble une fois de plus mise sur le secteur associatif, avec « une nécessaire restructuration du SAH ».

Quid du projet de service de l'EPE ? Qu'entendez-vous par cette nouvelle organisation que vous énoncez ? La diminution des FA indique-t-elle la progressive disparition de la mission diversifiée ? Une fois de plus, ces réorganisations annoncées se pensent sans les agents et interviennent dans un contexte de crise comme des injonctions sans réflexion. Alors que les états généraux du placement soutiennent la diversification de l'offre de placement comme l'un des axes prioritaires...

La CGT-PJJ attend des réponses, mais également et surtout les agents de terrain, qui veulent rester engagés et travailler dans des conditions dignes d'un service public prenant en charge des jeunes eux-mêmes en souffrance.